Réunion parents

**a – Le départ, les transports et les formalités administratives :**

* date, heure et lieu du rendez-vous au départ et au retour ;( Départ le 9/02 à 6h00 à Airbus sur le parking et retour le 16/02 à 19h30 sur le parking d’Airbus)
* moyen(s)s de transport utilisé(s) ; Le car
* temps de transport ; Arrivée au chalet entre 15 et 16 h.
* pause petit déjeuné vers 10 h puis repas vers 12 h 00 -12 h30 ;
* prise en charge des bagages ; (dans le bus au départ)
* encadrement durant le voyage ; (Une chef de convoie qui sera une adjointe et un animateur responsable dans chaque bus)
* Si besoin donner aux ados un anti vomitif (Cocculine par exemple)
* etc.

**b – Les conditions de vie durant le séjour :**

* Le lieu du séjour : chalet l’escalade à Morzine en haute Savoie
* Organisation quotidienne : heure des levers et couchers, activités, soirées, … ;
* Restauration : type de restauration ; sur place cuisiné par un cuisinier ou pic Nic préparé par eux.
* etc.

**c – Traitements médicaux**

Par mesure de sécurité nous récupérons tous les traitements médicaux. Ils sont rangés dans une infirmerie fermée à clés et donnés aux ados suivant le traitement prescrit par le médecin. Ordonnance INDISPENSABLE.

Sans cette ordonnance les médicaments ne seront pas donnés.

**d – La liste des affaires à emporter :**

* Présentation du trousseau recommandé et distribution des fiches trousseau ;

**e – L’argent de poche et les objets de valeur :**

Alertez aussi les parents – et ados ! – sur les risques encourus par les objets de valeur. **Les bijoux, téléphones, Smartphones, tablettes et autres appareils numériques ne sont pas indispensables et peuvent facilement générer des tensions dans le groupe.**

**- En cas de vol ou de perte, l’équipe et airbus ne sont pas responsables.**

**- Les téléphones peuvent être utilisés le matin après le petit déjeuné et au retour au chalet et pendant les douches. Le soir après la veillée les téléphones sont récupérés par les animateurs et rendus les matins.**

**- L’argent de poche. Soit ils le gardent et ils en sont responsables soit il le donne au directeur qui en aura la responsabilité.**

**f – Les règles de vie durant le séjour :**

Participer à une colo, un voyage sportif ou un centre de vacances, c’est d’abord vivre collectivité durant quelques jours. Cela nécessite que tous, adultes, enfants et ados, adoptent et respectent des règles communes.

* le respect des autres : animateurs, enfants, intervenants, habitants,…
* le respect des lieux : Chalet, sanitaires, tentes, camping et gite, environnement,…
* le respect des règles : horaires de lever et coucher, politesse, …
* le partage : les tâches, des équipements, …
* les sanctions encourues en cas de comportement inadapté ou délictueux.
* Expliquer pour le camping du lac noir, il y aura d’autres personnes, il faut donc être irréprochable.
* Parler des cigarettes, drogues et alcool.
* etc.…

 **g - Le groupe :**

57 adolescents et 18 adultes.

**h- activité ski**

Matériel loué par le CE ou possibilité d’avoir son propre matériel sachant que le casque est obligatoire. Ski tous les jours sauf le mercredi ou c’est au choix.